

Militant de Roya citoyenne assailli : que s'est-il passé ?

Le 14 avril 2019, à **Contes**, une HLM où un militant hébergeait des demandeurs d'asile a été prise d'assaut. La justice se penche demain sur cette question : pourquoi ? On fait le point.

Bagarre générale ou agression raciste ? Dans la nuit du 13 au 14 avril 2019, l'appartement d'Hugues Séchet, au premier étage d'une HLM à la Vernea, est pris d'assaut par dix à vingt personnes. Dans ce quartier des hauteurs de Contes, dans la vallée du Paillon, les voisins savent que le militant de l'association Roya citoyenne héberge de temps à autre des demandeurs d'asile, des exilés.

Ce soir-là, Hugues Séchet est retranché chez lui, avec quatre de « (ses) gars », comme il les appelle. Des Nigériens. Les assaillants tentent de forcer l'entrée de l'appartement. Des témoins les entendent dire : « Sales négros, je vais vous brûler » ; « Sales bougnoules, vous m'avez poignardé » ; « Pourquoi tu as ramené tous ces noirs chez toi ? »

La fenêtre d'« Hugo » est brisée par des jets de projectiles. Sa voiture est détruite, notamment à coups de barre de fer. Les assaillants tentent de forcer sa porte d'entrée. Et finissent par fuir, à l'arrivée des pompiers. Blessé et évanoui, Hugo sera hospitalisé.

L'enquête a basculé

Comment en est-on arrivé là ? Vendredi, deux ans et demi après les faits, la justice se penche sur cette affaire, qui a fait grand bruit.



L'appartement du militant de Roya citoyenne (ici en 2019), à Contes, avait été pris d'assaut.

(Photo A. L.)

Avec notamment une manifestation de soutien de Roya citoyenne, des militants dénonçaient une agression raciste. Sauf que ce n'est pas ce qui sera jugé au tribunal correctionnel de Nice mais des violences réciproques.

L'enquête a totalement basculé, après que les gendarmes de la brigade de recherche de Nice ont été saisis du dossier, le lendemain. L'un des assaillants dit avoir été d'abord agressé à l'arme blanche par les personnes hébergées par Hugo. Le reste ne serait donc que représailles. Résultat : se re-

trouvent sur le banc des prévenus deux Contois, mais aussi les quatre demandeurs d'asile. Seul Hugo Séchet est officiellement victime.

« Il n'y a rien au dossier »

Des violences réciproques, sans aucun rapport avec les activités d'Hugo ? Un scénario qui ne plait pas à M^e Zia Oloumi, qui défend Hugo et « ses gars ». Pour l'avocat de Roya citoyenne, l'objectif est clair : revenir à la thèse de l'agression raciste, dans laquelle ses clients sont les victimes d'une bande

« de petits délinquants qui terrorisent les uns, les autres » dans le quartier.

Manque d'éléments tangibles, incohérences et Hugues Séchet dont le témoignage n'a pas été retenu, M^e Oloumi considère que ses clients ont été d'emblée traités en coupables. « Quinze personnes sur quatre types... Il n'y a rien au dossier. Les gendarmes ont fabriqué un scénario magnifique. Imaginons les rôles inversés : quinze Africains agressent de bons Français, cassent la voiture avec des propos anti-blanc. On ne va pas dire que ce sont des agresseurs ? Des

terroristes ? Ils auraient été dans l'instant en comparaison immédiate. »

« Violences réciproques »

« Pour moi, c'est un dossier complètement classique de violences réciproques, argumente M^e Mathurin Lauze, avocat d'un des « assaillants » devenu « victime ». Mon client est dans l'incompréhension complète. Il s'est fait agresser avec un long couteau voire une machette par quatre personnes alors qu'il se rendait à son véhicule. Il est ensuite parti en courant et est effectivement retourné au domicile de M.

Séchet pour en découdre. Il est victime, puis agresseur, c'est ça la chronologie. » M^e Lauze rejette toute logique de bande pour son client qui n'habite pas La Vernea. « Après, est-ce qu'il y avait des gens qui voulaient régler des comptes antérieurs ? Je n'en sais rien du tout, ce n'est pas mon dossier. » En revanche, il admet « ses erreurs » : la casse, les jets d'objets, les insultes racistes...

« Les négres dehors »

Mais de nouveaux éléments pourraient changer la donne. M^e Zia Oloumi a obtenu de la justice qu'elle juge en même temps une autre affaire. Des faits datant du 23 mars 2019. « On avait subi une première attaque, raconte Hugues Séchet. Des petits consavaient défoncé le double vitrage de mon appartement, en chantant "Les négres dehors !" » Le militant de Roya citoyenne avait déposé plainte. Il est convaincu que cette nuit du 14 avril, on a voulu le lui faire payer : certains des prévenus sont « impliqués » dans les deux affaires. Demain, le tribunal correctionnel de Nice consacre une audience spéciale à cette histoire pour tenter de comprendre ce qui a pu mener à ce qui est qualifié par M^e Zia Oloumi de « torrent de haine ».

ANTOINE LOUCHEZ
alouchez@nicematin.fr

JEUDI 18 NOVEMBRE À 18H30

AZUR POLITIQUES

LOÏC DOMBREVAL

Député LREM des Alpes-Maritimes
Président du Groupe d'Etudes "Condition Animale"
à l'Assemblée Nationale

Présentée par Céline Moncel
avec Denis Carreaux
directeur des rédactions du groupe Nice-Matin

En partenariat avec
GROUPE nice-matin

INFO - SERVICES - PROXIMITÉ

TNT 31 - SFR 285/518 - ORANGE 374
BOUYGUES TÉLÉCOM 360 - FREE 935